

Regard transfrontalier sur la santé des jeunes

santé

jeunes

Aisne

Enquête réalisée dans le département de l'Aisne (France)
et la province du Hainaut (Belgique) en 2003-2004

Hainaut

Activité sportive libre, à l'école ou en club

L'activité physique correspond à tous les mouvements de notre corps produits par la contraction des muscles. L'activité physique augmente la dépense d'énergie. Elle comprend tous les mouvements de la vie quotidienne, ceux effectués lors du temps de travail comme lors des loisirs. Cependant, cette plaquette n'aborde qu'un pan de l'activité physique : l'activité sportive.

L'activité physique est un déterminant de santé des individus et des populations désormais reconnu. La progression inquiétante de l'obésité, aussi bien parmi la population adulte que chez les plus jeunes, fait de l'activité physique un des éléments clés de la prévention de cette pathologie. Mais au-delà de son rôle dans l'équilibre de la balance énergétique, l'activité physique constitue en elle-même un facteur favorable à la santé, à la fois sur le plan physique, psychique et social.

L'activité physique est un des déterminants communs à la plupart des maladies chroniques telles que les maladies cardio-vasculaires et d'hypertension artérielle, certains cancers, le diabète de type 2 ou l'ostéoporose. Elle améliore aussi la condition physique en augmentant par exemple la force musculaire ou en améliorant les fonctions cardiaques et respiratoires, la souplesse... De plus, l'activité physique permet d'améliorer la qualité de vie en favorisant une meilleure relaxation et une plus grande qualité de sommeil.

Pour les jeunes, l'activité sportive permet également d'acquérir des aptitudes physiques et l'habitude de sa pratique, susceptibles de favoriser la poursuite d'une pratique tout au long de la vie.

Toutefois, plusieurs études ont montré que l'activité sportive des jeunes décroît de façon certaine avec l'âge. Ainsi, en France, le Baromètre santé 2000 montrait qu'alors que 10,7 % des garçons et 18,7 % des filles entre 12 et 14 ans ne pratiquent aucun sport, ces proportions passent à 45,0 % et 70,6 % chez les 23-25 ans.

Côté hainuyer, les enquêtes réalisées dans le cadre des centres de santé scolaire vigies ont montré une diminution nette de la pratique globale du sport lorsque l'âge augmente (Enquêtes chez les 12, 14 et 16 ans). Cette diminution est plus importante chez les filles. Les adultes du Hainaut sont par ailleurs les plus sédentaires des belges avec 46% de la population des 15 ans et plus qui courent des risques pour leur santé en étant totalement sédentaires.

Un des grands enjeux de la santé publique est donc d'augmenter la proportion de personnes qui pratiquent l'activité physique de manière régulière. Les recommandations sont de 30 minutes d'activité physique modérée par jour chez l'adulte et jusqu'à une heure par jour chez l'enfant, et ce, au moins 5 fois par semaine.

C'est dans ce contexte que les gouvernements belges et français ont lancé leur Plan National Nutrition Santé. La France a débuté en 2001 et l'a renouvelé en 2006. En Belgique, il a vu le jour en 2005. Tant en France qu'en Belgique, ces plans ont pour but d'encourager l'ensemble de la population (jeunes, adultes et personnes âgées) à acquérir des comportements favorables à leur santé non seulement au niveau nutritionnel mais également en ce qui concerne l'activité physique. Par ailleurs, parmi les 100 objectifs de la loi de Santé Publique en France, il y en a un qui porte sur la sédentarité et l'inactivité physique.

Sommaire

Pratique sportive	p 2
Les jeunes dispensés de sport	p 3
Sport en club	p 4
Activité sportive des jeunes et de leurs parents	p 6
Sport et image du corps	p 7
Quelques points à retenir	p 8
Méthodologie	p 8



Pratique sportive

Sport en dehors des cours

Dans la province du Hainaut, les garçons sont toujours significativement plus nombreux que les filles à faire du sport en dehors des heures de cours obligatoires. À 11 ans, 84,4 % des garçons déclarent faire du sport (que ce soit rarement ou régulièrement) contre 70,3 % des filles.

À 14 ans, le nombre de garçons faisant du sport reste à peu près stable alors que les filles sont moins nombreuses à en faire. Ainsi, 80,2 % des garçons et 60,1 % des filles font du sport.

À 17 ans, 86,0 % des garçons déclarent faire du sport en dehors des cours obligatoires. Le nombre de filles pratiquant un sport se stabilise puisque 60,7 % d'entre elles déclarent faire du sport.

Dans le département de l'Aisne, les garçons déclarent significativement plus souvent que les filles faire du sport en dehors des heures de cours obligatoires, et ce, quel que soit l'âge. À 11 ans, 83,5 % des garçons et 71,1 % des filles déclarent faire du sport.

À 14 ans, alors que la proportion de garçons reste stable, le nombre de filles sportives chute de façon significative. En effet, 80,4 % des garçons déclarent pratiquer une activité sportive contre 65,5 % des filles.

À 17 ans, la différence entre les deux sexes est encore plus marquée. Les garçons sont encore 80,5 % à déclarer faire du sport alors que 58,8 % des filles déclarent pratiquer une activité sportive.

Pratique sportive libre

On remarque deux comportements communs aux deux régions.

Premièrement, les garçons sont significativement plus nombreux à faire du sport en dehors d'un club et de l'école pendant au moins vingt minutes la semaine précédant l'enquête, et ce, quel que soit l'âge.

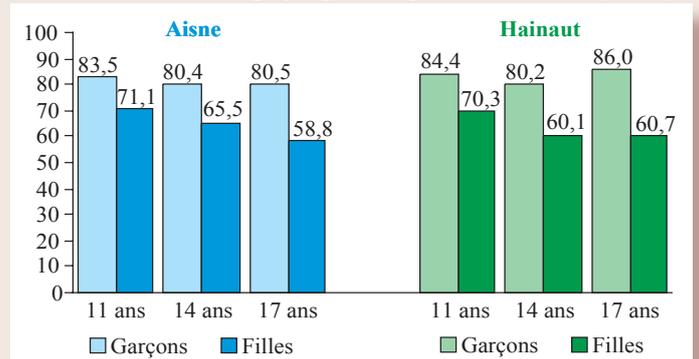
En effet, au minimum, les Axonnais de 17 ans sont 80,5 % à déclarer avoir fait du sport au moins une fois en dehors d'une structure au cours de la semaine précédant l'enquête alors qu'au maximum, 77,6 % des Axonnaises de 11 ans déclarent la même chose. De plus, les garçons sont aussi plus nombreux à faire du sport plus régulièrement que les filles.

Deuxièmement, la pratique sportive en dehors d'une structure devient de moins en moins fréquente avec l'âge, aussi bien pour les filles que pour les garçons.

Toutefois l'évolution selon l'âge diffère chez les garçons et chez les filles. En effet, la proportion de garçons faisant du sport quasiment tous les jours baisse dans le Hainaut comme dans l'Aisne. Ainsi, à 11 ans, 32,7 % d'Axonnais et 32,4 % d'Hainuyers déclarent une activité sportive pendant plus de 20 minutes tous les jours ou presque, contre 19,7 % et 22,9 % des garçons de 17 ans. Parallèlement, le nombre de garçons faisant du sport librement moins de trois fois dans la semaine augmente entre 11 ans (Hainaut : 49,6 % ; Aisne : 53,4 %) et 17 ans (Hainaut : 58,7 % ; Aisne : 60,8 %).

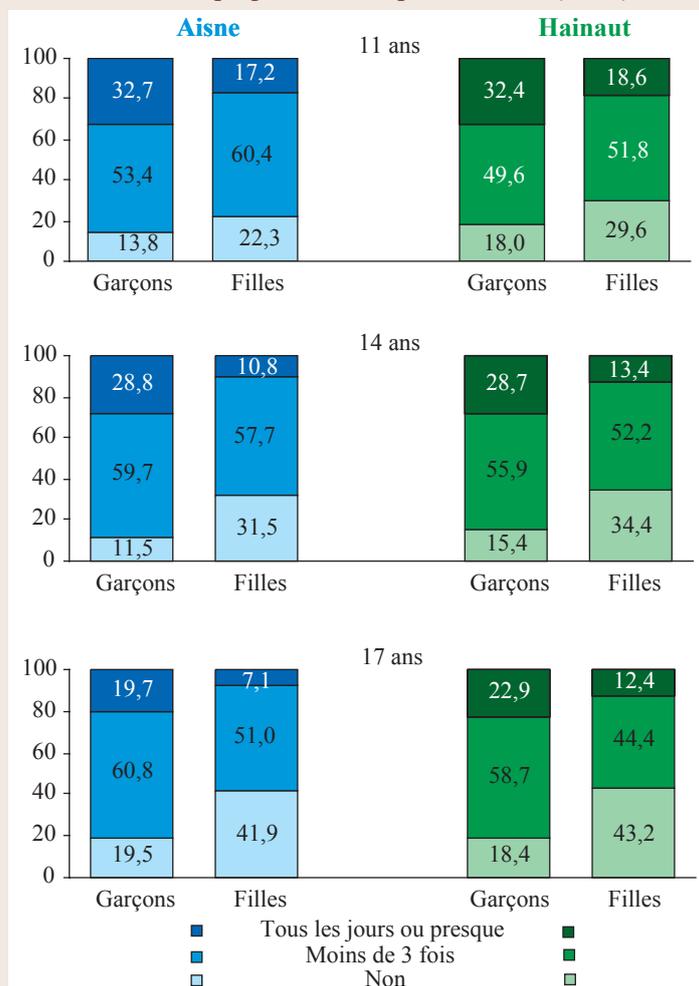
Pour les filles, l'ensemble de la pratique sportive libre diminue. Ainsi, la proportion de filles déclarant ne faire aucun sport en dehors d'un club ou de l'école augmente de façon très nette. À 11 ans, 29,6 % d'Hainuyères et 22,3 % d'Axonnaises n'ont pas fait de sport lors de la semaine précédant l'enquête. Ces proportions passent à 34,4 % et 31,5 % chez les filles de 14 ans et à 43,2 % et 41,9 % chez celles de 17 ans.

Proportion de jeunes déclarant faire du sport en dehors des heures d'éducation physique obligatoires en 2004 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 2004

Répartition de la pratique sportive libre* pendant la semaine qui précède l'enquête en 2004 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 2004

* activité sportive pendant au moins 20 minutes d'affilée (vélo, ballon, course ...) en dehors d'une structure

Regard transfrontalier

Des deux côtés de la frontière franco-belge, la proportion de jeunes qui déclarent faire du sport en dehors des heures obligatoires diminue de façon significative chez les filles et reste stable chez les garçons. De même, la pratique d'un sport en dehors d'une structure ne paraît pas être un facteur discriminant entre le Hainaut et l'Aisne. En effet, les comportements des jeunes semblent similaires dans les deux régions, sauf pour les filles de 11 et 17 ans des deux pays pour lesquelles la pratique d'un sport hors d'une structure est significativement différente.

Si aucune différence n'est constatée chez les 11 ans entre les Axonnais et les Hainuyers, il en est autrement à 14 ans. À cet âge, en effet, les filles et garçons de l'Aisne, sont significativement plus nombreux à être dispensés (13,5 % et 10,3 %) que leurs homologues hainuyers (4,2 % et 4,8 %). À 17 ans, seule la différence entre les filles des deux régions est significative. Ainsi, 15,7 % des Axonnaises sont dispensées de cours de sport contre 8,7 % des Hainuyères.

Les jeunes dispensés de sport

Régression logistique où la variable dépendante est le fait d'être dispensé de cours de sport en 2004

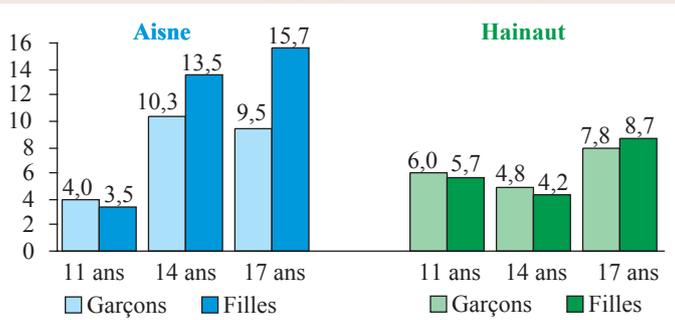
	OR ajusté	IC OR à 95 %
Région		
Aisne	1,00	
Hainaut	0,60 ***	0,48 - 0,76
Sexe		
Filles	1,00	
Garçons	0,82	0,66 - 1,01
Âge		
11 ans	0,42 ***	0,31 - 0,57
14 ans	0,86	0,68 - 1,08
17 ans	1,00	
Revenu ^a		
Aucun	2,14 ***	1,41 - 3,25
1 revenu	1,16	0,92 - 1,45
2 revenus	1,00	
Profession et catégorie socioprofessionnelle du père		
Travail manuel non qualifié	1,04	0,76 - 1,43
Travail manuel qualifié et petit indépendant	0,91	0,63 - 1,35
Employé moyennement qualifié	1,11	0,75 - 1,63
Cadre, profession libérale	1,00	

Sources : OR2S, OSH - 2004

^a le nombre de revenus correspond au nombre de parents exerçant une activité professionnelle

* 0,01 < p ≤ 0,05 ; ** 0,001 < p ≤ 0,01 ; *** p ≤ 0,001

Proportion de jeunes dispensés de cours d'éducation physique en 2004 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 2004

Le fait d'être dispensé des cours obligatoires d'éducation physique et sportive est significativement lié à la région d'habitat, à l'âge du jeune et au nombre de parents exerçant une activité professionnelle, ajusté sur le sexe et la catégorie socioprofessionnelle du père.

Les Hainuyers sont moins souvent dispensés des cours de sports obligatoires que les Axonnais. En effet, parmi les jeunes interrogés, on en compte 9,9 % dispensés d'activités sportives dans l'Aisne contre 6,2 % dans le Hainaut. Il faut toutefois souligner que ce phénomène s'explique par la différence entre jeunes de 14 et 17 ans des deux régions.

Le nombre de dispensés augmente avec l'âge. Ainsi, les plus jeunes sont significativement moins nombreux à ne pas participer aux cours de sport. À 11 ans, seuls 4,7 % des jeunes déclarent être dispensés d'activité sportive, alors que cette proportion atteint 9,3 % et 10,9 % chez les jeunes de 14 et 17 ans.

Il a été établi une relation significative entre le fait d'être dispensé d'activités sportives et le nombre de revenus du foyer, toutes choses étant égales par ailleurs.

Les enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle déclarent moins souvent que les autres être dispensés de sport. En effet, ils ne sont que 7,4 % à déclarer ne pas participer aux cours de sport, alors que les enfants dont un seul parent exerce une activité professionnelle sont 8,7 % et ceux dont aucun parent n'exerce d'activité professionnelle 11,6 %.

Dans la province du Hainaut, 6,0 % des garçons et 5,7 % des filles de 11 ans sont dispensés de cours d'éducation physique (pour raisons médicales ou personnelles).

À 14 ans, cette proportion a tendance à diminuer puisque les dispensés de sport représentent 4,8 % des garçons et 4,2 % des filles.

À 17 ans, le nombre de dispensés augmente aussi bien chez les filles que chez les garçons. En effet, 7,8 % des garçons et 8,7 % des filles sont dispensés. Toutefois, cette évolution n'est significative que pour les filles.

Dans le département de l'Aisne, peu de jeunes de 11 ans sont dispensés d'éducation physique (4,0 % des garçons et 3,5 % des filles).

À 14 ans, la proportion de dispensés est beaucoup plus importante. En effet, 10,3 % des garçons et 13,5 % des filles sont excusés de leur absence aux cours d'éducation physique.

À 17 ans, les garçons sont significativement moins nombreux à être dispensés de sport que les filles. En effet, les garçons de 17 ans sont 9,5 % à ne pas assister aux cours de sport en étant excusés sans différence avec leurs cadets de 14 ans. Au contraire, le nombre de filles dispensées est plus important à 17 ans qu'à 14 ans puisque 15,7 % des filles de 17 ans déclarent être dispensées des cours d'éducation physique.

Ainsi, le nombre de jeunes dispensés, filles et garçons, augmente de façon significative entre 11 et 17 ans.

Évolutions 1997-2004

Dans la province du Hainaut, la proportion de jeunes dispensés de cours de sport diminue de façon significative entre 1997 et 2004 à 11 et 14 ans. Ainsi, à 11 ans, la proportion de jeunes dispensés d'activité sportive a baissé de 73,4 % chez les garçons et de 64,8 % chez les filles entre 1997 et 2004. De même, alors qu'en 1997, 8,8 % des garçons et 8,1 % des filles de 14 ans déclaraient être dispensés de cours de sport, ils ne sont plus que 4,1 % et 3,8 % en 2004. À 17 ans, on remarque une certaine stabilité entre 1997 et 2004.

Dans le département de l'Aisne, le nombre de dispensés de cours de sport augmente pour l'ensemble de la population (sauf pour les garçons de 11 ans), bien que cette évolution ne soit significative que pour les garçons de 14 ans et les jeunes de 17 ans. Ainsi, en 1997, 5,0 % des garçons de 14 ans déclaraient être dispensés de sport contre 9,2 % en 2004. À 17 ans, la proportion de jeunes ne participant pas aux cours de sport passe de 3,2 % pour les garçons et 11,0 % pour les filles en 1997 à 12,3 % et 23,4 % en 2004.

En 7 ans, le nombre de dispensés de cours de sport a globalement diminué dans le Hainaut (sauf pour les 17 ans), alors qu'il augmente de façon importante dans le même temps, dans l'Aisne (sauf pour les 11 ans).

Proportion de jeunes étant dispensés de cours de sport (en %)

	Garçons		Filles	
	1997	2004	1997	2004
Aisne				
11 ans	5,2	4,6	2,0	4,0
14 ans	5,0	9,2	9,7	13,2
17 ans	3,2	12,3	11,0	23,4
Hainaut				
11 ans	17,8	4,7	15,0	5,3
14 ans	8,8	4,1	8,1	3,8
17 ans	5,2	7,7	8,8	8,7

Sources : OR2S, OSH - 1997 et 2004

Types de sport et compétition...

Type de sports pratiqués en club

Quels que soient l'âge ou la région, on remarque que la pratique sportive des filles est significativement différente de celle des garçons.

Dans la province du Hainaut, la majorité des garçons de 11 ans (60,7 %) est inscrite dans un club pour jouer à un sport collectif. Les sports de combat (17,0 %) viennent en deuxième position. La moitié des filles faisant partie d'un club déclare pratiquer la gymnastique et la danse. La deuxième activité plébiscitée par les filles de 11 ans est les autres sports (20,8 %), qui comprennent notamment l'équitation, traditionnellement plus appréciée par les filles.

À 14 ans, les garçons sont un peu plus nombreux que leurs cadets à privilégier les sports collectifs (62,2 %). Les sports de combat restent en deuxième position (13,3 %) devant les sports de raquette (11,7 %). Parmi les filles, la part des gymnastes et des danseuses (31,4 %) est plus faible qu'à 11 ans, mais reste toutefois la plus importante. Les autres sports (tels que l'équitation ou l'athlétisme) représentent 27,3 % des licenciées.

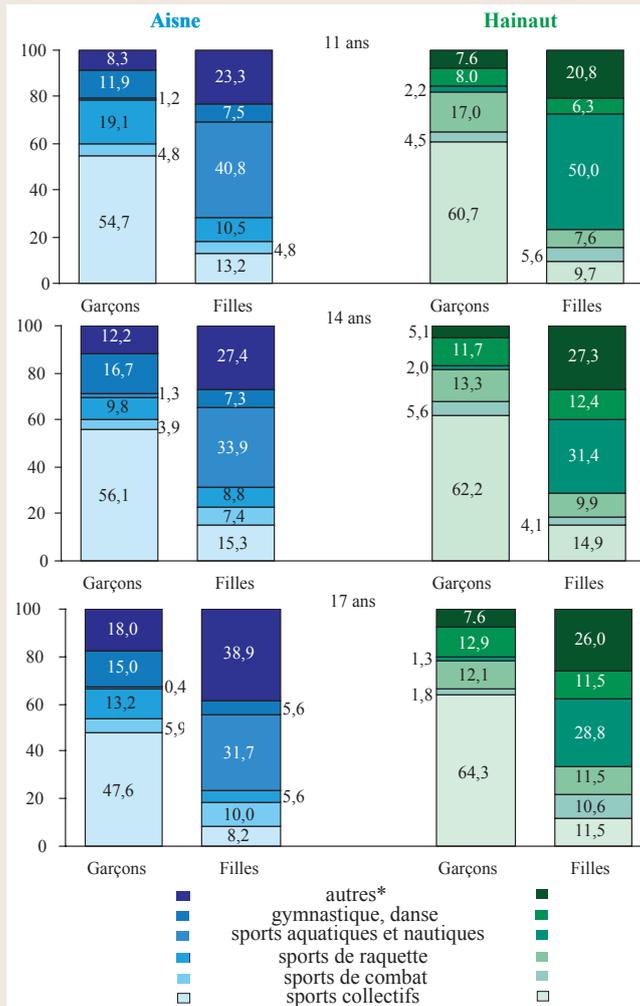
À 17 ans, les garçons sont toujours plus nombreux à privilégier les sports collectifs (64,3 %) bien qu'il n'existe pas de différence significative avec l'âge. Les sports de raquette représentent, à cet âge, la deuxième activité sportive (12,9 %), juste devant les sports de combat (12,1 %). Les filles sont significativement moins nombreuses que leurs cadettes à faire de la danse ou de la gymnastique (28,8 %), bien que ces activités restent les plus fréquentes.

Dans le département de l'Aisne, les garçons de 11 ans qui sont inscrits dans un club sont 54,7 % à privilégier les sports collectifs et 19,1 % les sports de combat. Les filles de cet âge privilégient, quant à elles, la danse et la gymnastique (40,8 %).

À 14 ans, les garçons sont un peu plus nombreux à pratiquer un sport collectif (56,1 %). En deuxième position, on trouve les sports de raquette (16,7 %). Les filles préfèrent toujours la danse et la gymnastique (33,9 %), bien qu'elles soient un peu moins nombreuses à les pratiquer que leurs cadettes. Les sports dits « autres* » représentent 27,4 % des sports pratiqués en club par les filles.

À 17 ans, les garçons ne sont plus que 47,6 % à privilégier les sports collectifs. De même, la danse chez les filles est une activité moins populaire qu'aux âges plus jeunes (31,7 %). Ainsi, chez les garçons comme chez les filles, on remarque que la pratique sportive varie selon l'âge.

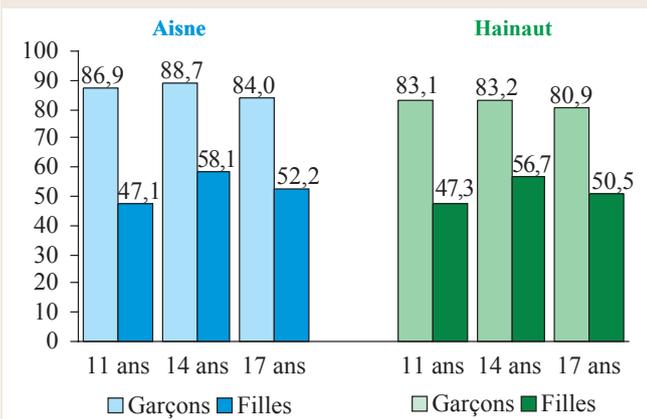
Répartition des types de sports pratiqués par les jeunes inscrits dans un club en 2004 (en %).



Sources : OR2S, OSH - 2004

*Les autres sports regroupent l'équitation (62,0 %), l'athlétisme (15,5 %), le cyclisme (8,8 %), les sports de précision (7,0 %), les sports socio-ludiques (3,5 %) et les sports mécaniques (3,2 %).

Proportion de sportifs inscrits dans un club qui font de la compétition en 2004 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 2004

La compétition

Les garçons inscrits dans un club font significativement plus de sport en compétition que les filles.

Dans la province du Hainaut, 83,1 % des garçons et 47,3 % des filles de 11 ans déclarent pratiquer un sport en compétition. Ces proportions restent relativement stables avec l'âge. Ainsi, à 14 ans, les garçons affiliés à un club sont 83,2 % à déclarer faire de la compétition contre 56,7 % des filles. À 17 ans, 80,9 % des garçons et 50,5 % des filles qui pratiquent un sport en club participent à une ou plusieurs compétitions dans l'année.

Dans le département de l'Aisne, les garçons de 11 ans sont significativement plus nombreux à déclarer faire de la compétition que les filles du même âge (86,9 % vs 47,1 %).

À 14 ans, la différence est moins marquée mais reste importante. En effet, 88,7 % des garçons et 58,1 % des filles font de la compétition.

À 17 ans, les garçons restent plus nombreux que les filles à pratiquer leur sport en compétition (84,0 % vs 52,2 %).

Regard transfrontalier

En général, les garçons privilégient les sports collectifs alors que les filles s'adonnent à la danse et à la gymnastique. Toutefois, des différences se font jour entre les garçons de 14 et 17 ans des deux régions. En effet, à ces âges, les jeunes Hainuyers sont plus nombreux à pratiquer un sport collectif, alors que la pratique des Axonnais semble un peu plus variée.

Des deux côtés de la frontière, les comportements sportifs des jeunes sont similaires. Parmi les jeunes inscrits dans un club sportif, les garçons sont plus nombreux à déclarer faire de la compétition que les filles, et ce, quel que soit l'âge. De plus, la proportion de compétiteurs reste stable avec l'âge. Les proportions de jeunes faisant du sport en club diminuent globalement entre 11 et 17 ans. Toutefois la situation est moins préoccupante dans le Hainaut où la baisse des pratiques sportives en club est moins marquée que dans l'Aisne.

En effet, alors que la pratique sportive des garçons de 11 ans et de 14 ans est similaire dans les deux pays, à 17 ans, les Hainuyers sont significativement plus nombreux à être affiliés à un club sportif que les Axonnais (58,9 % vs 50,8 %). De même, les Axonnaises de 11 ans sont significativement plus nombreuses que les Hainuyères de cet âge à déclarer faire du sport en club (48,3 % vs 41,4 %). À 17 ans, les jeunes françaises déclarent moins souvent que les jeunes belges pratiquer un sport au sein d'un club (différence non significative).

...pratiqués en club

La pratique d'un sport au sein d'un club est significativement liée au sexe et à l'âge du jeune, ainsi qu'au statut socioéconomique de la famille (nombre de revenus et catégorie socioprofessionnelle du père), ajusté sur la région d'habitat.

Les garçons sont plus nombreux que les filles à faire du sport en club. En effet, 55,8 % des garçons contre 37,6 % des filles font partie d'un club de sport.

La pratique sportive en club diminue avec l'âge. Ainsi, à 11 ans, 53,2 % des jeunes font du sport au sein d'un club. Cette proportion est de 46,0 % à 14 ans et passe à 41,8 % chez les adolescents de 17 ans.

Il a été établi une relation significative entre la pratique sportive en club et le statut socioéconomique de la famille, toutes choses étant égales par ailleurs.

Les enfants dont le père est cadre ou exerce en libéral sont significativement plus nombreux que les autres à faire du sport en club. En effet, 64,1 % d'entre eux sont inscrits dans un club de sport. Cette proportion représente 48,8 % des jeunes dont le père est employé, 48,3 % des jeunes dont le père exerce un travail manuel qualifié et 44,6 % des jeunes dont le père exerce un travail manuel non qualifié.

De même, les enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle déclarent plus souvent que les autres faire du sport en club. En effet, ils sont 53,6 % à être inscrits auprès d'un club de sport, alors que les enfants dont un seul parent exerce une activité professionnelle ne sont que 40,1 % et ceux dont aucun parent n'exerce une activité professionnelle que 34,3 %.

Régression logistique où la variable dépendante est la pratique d'un sport au sein d'un club en 2004

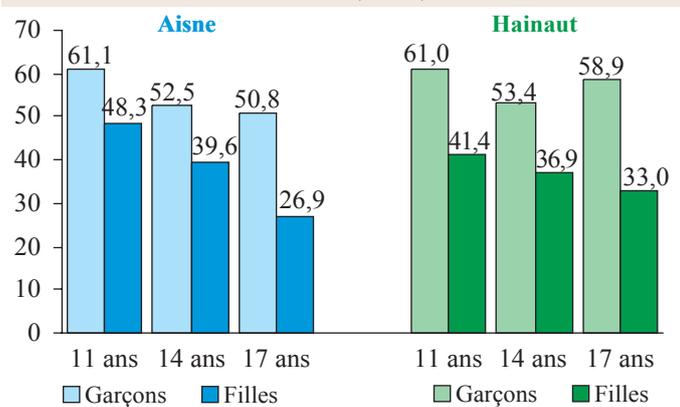
	OR ajusté	IC OR à 95 %
Région		
Aisne	1,00	
Hainaut	1,06	0,94 - 1,20
Sexe		
Filles	1,00	
Garçons	1,98 ***	1,76 - 2,23
Âge		
11 ans	1,72 ***	1,48 - 2,01
14 ans	1,23 **	1,07 - 1,42
17 ans	1,00	
Revenu ^a		
Aucun	0,60 ***	0,44 - 0,80
1 revenu	0,60 ***	0,53 - 0,68
2 revenus	1,00	
Profession et catégorie socioprofessionnelle du père		
Travail manuel non qualifié	0,48 ***	0,40 - 0,58
Travail manuel qualifié et petit indépendant	0,54 ***	0,44 - 0,67
Employé moyennement qualifié	0,54 ***	0,43 - 0,68
Cadre, profession libérale	1,00	

Sources : OR2S, OSH - 2004

* 0,01 < p ≤ 0,05 ; ** 0,001 < p ≤ 0,01 ; *** p ≤ 0,001

^a le nombre de revenus correspond au nombre de parents exerçant une activité professionnelle

Proportion de jeunes faisant partie d'un club sportif en 2004 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 2004

Faire partie d'un club

Dans la province du Hainaut, les garçons sont toujours significativement plus nombreux que les filles à être inscrits dans un club sportif. À 11 ans, 61,0 % des garçons déclarent faire du sport en club contre 41,4 % des filles.

À 14 ans, le nombre de jeunes inscrits dans un club sportif a tendance à diminuer sans que cette baisse ne soit significative. À cet âge, 53,4 % des garçons et 36,9 % des filles font du sport au sein d'un club.

À 17 ans, le nombre de garçons adhérents à un club sportif augmente alors que les filles sont de moins en moins nombreuses à être affiliées à un club sportif. Ainsi, 58,9 % des garçons et 33,0 % des filles déclarent faire du sport en club.

Dans le département de l'Aisne, les garçons déclarent significativement plus souvent que les filles faire partie d'un club sportif, et ce quel que soit l'âge. À 11 ans, 61,1 % des garçons et 48,3 % des filles font du sport dans un club.

Avec l'âge, ces proportions chutent de façon significative. En effet, à 14 ans, 52,5 % des garçons déclarent faire partie d'un club sportif contre 39,6 % des filles.

À 17 ans, les filles sont presque deux fois moins nombreuses que les garçons à être inscrites à un club sportif (26,9 % vs 50,8 %).

Évolutions 1997-2004

Dans la province du Hainaut, la proportion de jeunes faisant partie d'un club de sport ne varie pas de façon significative entre 1997 et 2004. Toutefois, deux tendances se dégagent. En effet, parmi les jeunes de 11 ans, on remarque une légère baisse d'activité sportive en club, alors que, parmi les jeunes de 14 ans, on constate l'inverse. Chez les 17 ans, le constat diffère entre les filles et les garçons.

Dans le département de l'Aisne, le nombre de jeunes sportifs inscrits dans un club connaît une évolution significative pour l'ensemble de la population. À 11 ans, le nombre de garçons inscrits en club baisse de plus de 20 % entre 1997 et 2004. Chez les filles, 58,0 % d'entre elles faisaient partie d'un club de sport en 1997 contre 48,7 % en 2004. À 14 ans, la proportion de garçons adhérents à un club passe de 68,1 % en 1997 à 56,7 % en 2004. La proportion de filles, quant à elle, diminue de près d'un tiers. À 17 ans, 68,0 % des garçons déclaraient faire du sport au sein d'un club en 1997 contre 50,3 % en 2004. On retrouve la même tendance chez les filles de 17 ans même si la différence 1997-2004 n'est pas significative.

En 7 ans, la pratique sportive en club a significativement diminué dans l'Aisne. Dans le même temps, dans le Hainaut, l'activité sportive en club est restée stable.

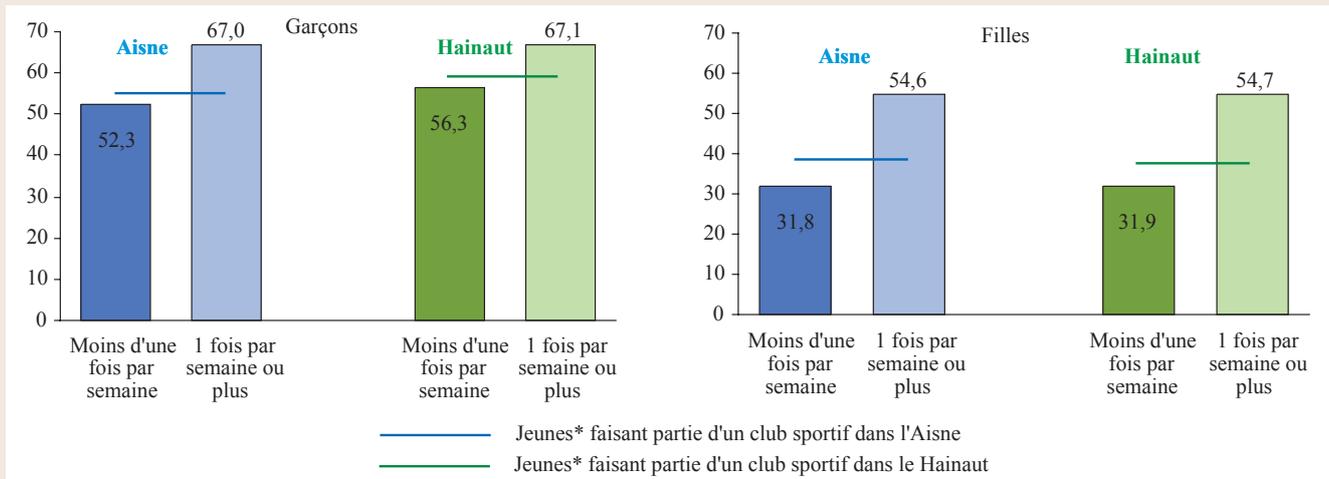
Proportion de jeunes faisant partie d'un club sportif (en %)

	Garçons		Filles	
	1997	2004	1997	2004
Aisne				
11 ans	76,8	60,8	58,0	48,7
14 ans	68,1	56,7	60,3	40,9
17 ans	68,0	50,3	30,0	24,7
Hainaut				
11 ans	64,9	63,0	48,4	43,0
14 ans	51,7	53,9	32,6	37,7
17 ans	60,2	57,1	30,2	32,3

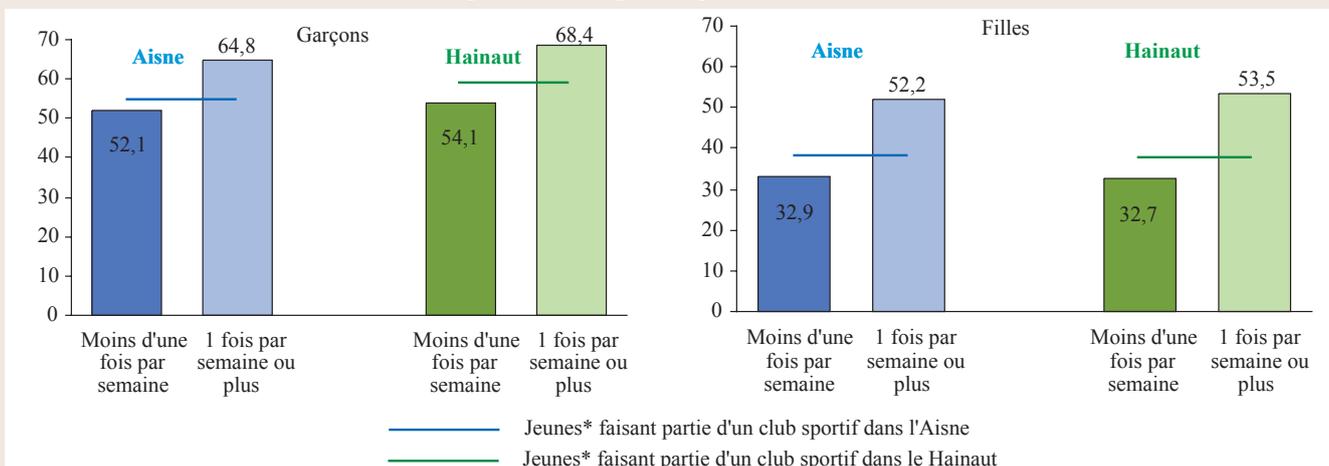
Sources : OR2S, OSH - 1997 et 2004

Activité sportive des jeunes et de leurs parents

Proportions standardisées* de jeunes faisant partie d'un club sportif selon si leur mère fait du sport régulièrement en 2004 (en %)



Proportions standardisées* de jeunes faisant partie d'un club sportif selon si leur père fait du sport régulièrement en 2004 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 2004

*standardisation sur l'âge. Population de référence : les populations belges et françaises enquêtées en 2004.

Le croisement de la pratique sportive des jeunes avec celle de leur mère ou de leur père fait apparaître des relations significatives. En effet, le fait qu'un jeune soit inscrit dans un club sportif est fortement corrélé à la pratique sportive d'un de ses parents, et ce quel que soit le sexe de l'enfant ou celui du parent. Le sens de cette relation est toujours le même. Les jeunes sportifs sont plus nombreux parmi les jeunes dont le père ou la mère fait du sport régulièrement (une fois par semaine ou plus). Ainsi, les jeunes dont la mère fait du sport de façon régulière sont 61,2 %** dans le Hainaut et 60,7 %** dans l'Aisne à être inscrits dans un club de sport contre respectivement 44,8 %** et 41,9 %** des enfants dont la mère ne fait pas ou peu de sport. De même, 61,4 %** des Hainuyers et 58,4 %** des Axonnais pratiquent un sport en club parmi ceux dont le père fait du sport au moins une fois par semaine, alors qu'ils ne représentent que 44,0 %** et 42,3 %** des jeunes dont le père fait peu ou pas du tout de sport.

De plus, on remarque que la pratique sportive en club des jeunes augmente significativement avec le nombre de parents pratiquant du sport au moins une fois par semaine, et ce aussi bien dans l'Aisne que dans le Hainaut et chez les filles comme chez les garçons.

Ainsi, dans le Hainaut, 40,3 %** des jeunes dont aucun parent ne fait du sport régulièrement déclarent faire du sport en club, contre 56,4 %** et 68,7 %** de ceux dont respectivement un ou deux parents font du sport.

Dans l'Aisne, la situation est similaire. Les jeunes dont aucun parent ne fait du sport régulièrement sont 38,1 %** à être inscrits dans un club sportif, alors que ceux dont un ou deux parents font du sport sont 52,3 %** et 67,4 %**.

** standardisé sur le sexe et l'âge. Population de référence : les populations belges et françaises enquêtées en 2004.

Proportions standardisées* de jeunes faisant du sport en club en fonction du nombre de parents pratiquant un sport au moins une fois par semaine en 2004 (en %)

	Nombre de parents faisant du sport au moins une fois par semaine		
	Aucun	Un	Deux
Aisne			
Garçons	47,5	58,0	73,9
Filles	29,0	46,8	61,2
Hainaut			
Garçons	51,9	62,3	75,2
Filles	27,3	49,8	61,3

Sources : OR2S, OSH - 1997 et 2004

* standardisation sur l'âge. Population de référence : les populations belges et françaises enquêtées en 2004.

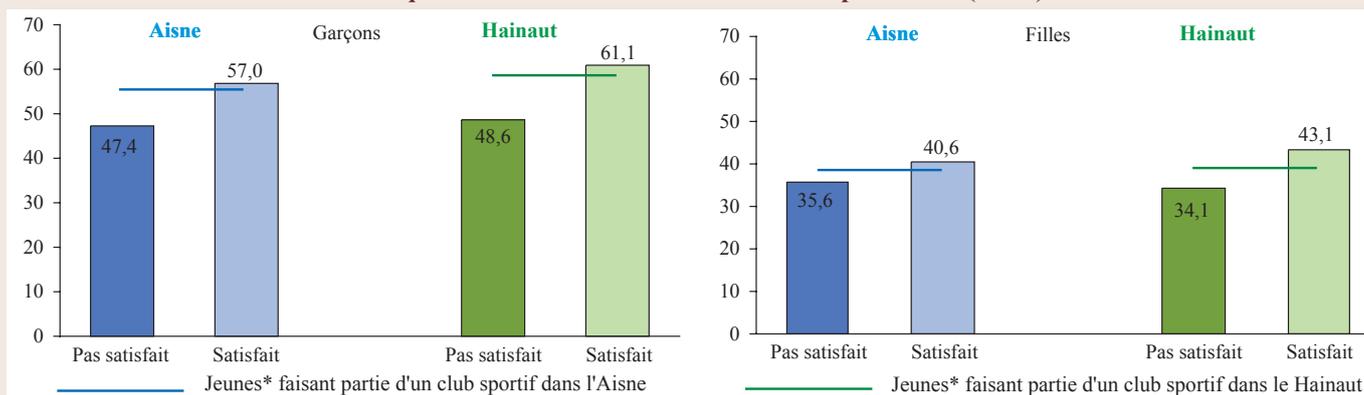
Regard transfrontalier

Le comportement sportif des jeunes est similaire de part et d'autre de la frontière franco-belge. En effet, le nombre de jeunes qui pratiquent un sport en club augmente en fonction du nombre de parents qui pratiquent un sport au moins une fois par semaine. À noter toutefois une pratique plus importante du côté des garçons belges, alors qu'il n'y a pas de différence entre les filles des deux pays.

Des deux côtés de la frontière, les jeunes qui se disent satisfaits de leur corps sont plus enclins à faire du sport que les autres. Le lien entre excès pondéral et pratique sportive n'est pas toujours mis en évidence. Lorsqu'il est statistiquement prouvé, on voit que ce sont les jeunes qui ne sont pas en surcharge pondérale qui sont les plus sportifs. Il est ainsi intéressant de souligner que, dans l'Aisne, l'image que les jeunes se font de leur corps influe plus sur leur pratique sportive en club que leur statut staturo-pondéral.

Sport et image du corps

Proportions standardisées* de jeunes faisant partie d'un club sportif selon qu'ils sont satisfaits ou non de leur corps en 2004 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 2004

*standardisation sur l'âge. Population de référence : les populations belges et françaises enquêtées en 2004.

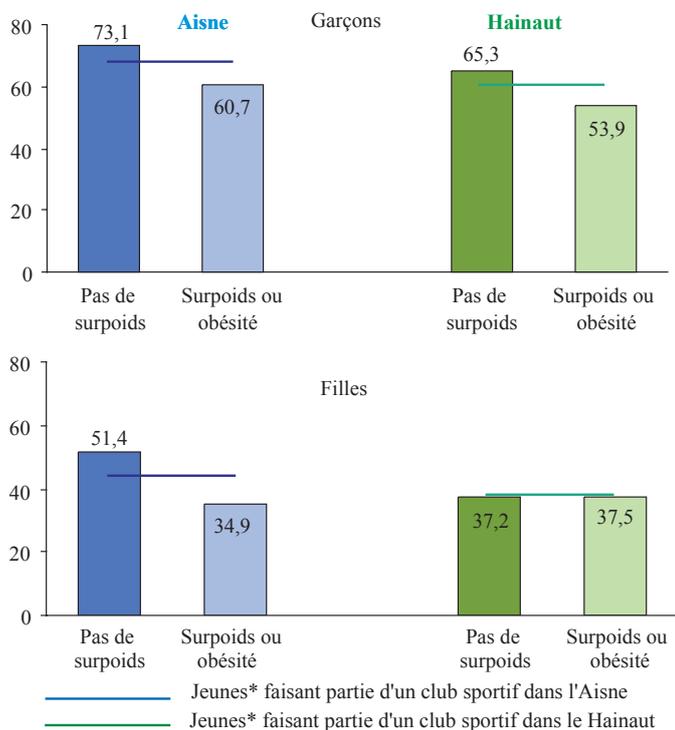
Le croisement entre l'activité sportive en club des jeunes et l'image de leur corps fait apparaître des relations significatives. En effet, il existe une corrélation forte entre les deux items, et ce pour l'ensemble des sous-populations considérées.

C'est parmi les jeunes qui déclarent être satisfaits de leur corps que l'on remarque les plus fortes proportions de sportifs évoluant au sein d'un club. Ainsi, 57,0 % des Axonnais et 61,1 % des Hainuyers qui se déclarent satisfaits de leur corps pratiquent un sport en club, alors que ceux qui n'ont pas une image positive de leur corps ne sont que 47,4 % et 48,6 %.

De même, les filles satisfaites de leur corps sont 40,6 % dans l'Aisne et 43,1 % dans le Hainaut à faire du sport en club contre 35,6 % et 34,1 % des filles n'étant pas satisfaites de leur corps.

Évolutions 1997-2004

Proportions standardisées* de jeunes faisant partie d'un club sportif selon qu'ils soient ou non en excès pondéral en 1997 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 1997

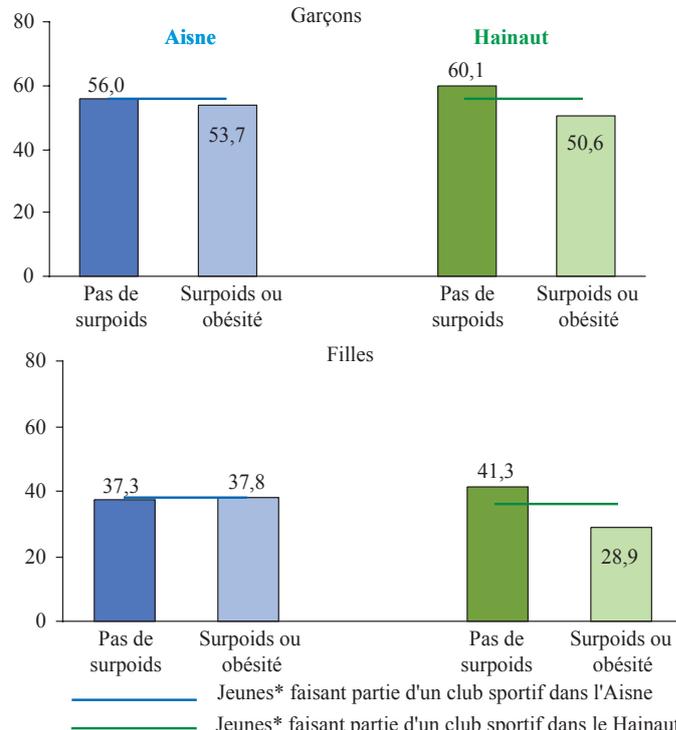
*standardisation sur l'âge. Population de référence : les populations belges et françaises enquêtées en 2004.

Le rapport entre le statut statur pondéral et l'activité sportive en club est moins net que la relation entre la satisfaction de son corps et la pratique sportive au sein d'un club. En effet, en 1997 comme en 2004, leur corrélation n'est pas toujours significative.

Ainsi en 1997, le lien entre surcharge pondérale et activité sportive en club n'est formellement démontré que pour les Axonnaises : les filles n'ayant pas de problème d'excès pondéral sont plus sportives (51,4 %) que celles en surpoids ou obèses (34,9 %). Bien que les différences de pratique sportive semblent importantes entre garçons en surcharge et garçons sans surcharge, aussi bien dans l'Aisne que dans le Hainaut, ces différences ne sont pas significatives.

En 2004, la relation entre activité sportive et excès pondéral évolue différemment suivant le pays. Aucun lien entre surcharge pondérale et pratique sportive ne peut être mis en évidence dans l'Aisne. Dans le Hainaut, les garçons et les filles qui ne sont pas en situation d'excès pondéral sont plus nombreux à faire du sport en club (60,1 % et 41,3 %) que ceux étant en surpoids ou obèses (50,6 % et 28,9 %).

Proportions standardisées* de jeunes faisant partie d'un club sportif selon qu'ils soient ou non en excès pondéral en 2004 (en %)



Sources : OR2S, OSH - 2004

*standardisation sur l'âge. Population de référence : les populations belges et françaises enquêtées en 2004.

Quelques points à retenir

- En 2004, les filles sont moins sportives que les garçons. De façon générale, elles font moins de sport librement, à l'école en dehors des heures obligatoires ou en club. Celles qui déclarent faire du sport en font de façon moins soutenue que les garçons. De même, elles participent moins à des compétitions sportives.
- En 2004, les sports pratiqués diffèrent entre filles et garçons. Les garçons pratiquent majoritairement des sports collectifs alors que les filles se répartissent plus équitablement entre différents sports même si elles ont une préférence pour la danse et la gymnastique.
- En 2004, les jeunes faisant partie d'un club sportif sont le plus souvent issus de familles socialement favorisées (foyer avec deux revenus et dont le père est cadre).
- Entre 1997 et 2004, l'activité sportive en club a diminué de façon significative dans l'Aisne. Dans le même temps, elle est restée stable dans le Hainaut.
- En 2004, le nombre de jeunes dispensés de cours de sport augmente avec l'âge chez les seules Axonnaises.
- En 2004, les jeunes dispensés de sport sont plus particulièrement issus des familles modestes qui ne disposent d'aucun revenu.
- Entre 1997 et 2004, alors que le nombre de dispensés de cours de sport a globalement diminué dans le Hainaut, il a considérablement augmenté dans l'Aisne.
- En 2004, la pratique sportive des jeunes est liée à celles de leurs parents. Ainsi, les jeunes dont le père et/ou la mère pratiquent régulièrement un sport sont plus nombreux à déclarer faire du sport en club.
- En 2004, l'activité sportive en club est plus fréquente parmi les jeunes qui se déclarent être satisfaits de leur corps, et ce quels que soient le sexe ou la région.
- Entre 1997 et 2004, l'évolution de la relation entre activité sportive et surcharge pondérale diffère entre l'Aisne et le Hainaut.

Méthodologie

Cette plaquette présente les résultats de deux enquêtes sur la santé des jeunes. La première s'est déroulée pendant l'année scolaire 1997-1998 et la seconde en 2003-2004 sur la base de protocoles quasi semblables. Les deux enquêtes comportaient trois modules : un questionnaire auto-administré portant sur la perception de la santé et les comportements de santé (alimentation, activité physique, consommation de substances psycho-actives...), un module de mesures biométriques (mesures du poids, de la taille et de la tension artérielle) et un module de mesures de biologie clinique (profil des lipides sanguins). Les caractéristiques socioéconomiques permettent de mettre les résultats en perspective et d'étudier les inégalités de santé. En 2004, la base d'échantillonnage était constituée de l'ensemble des classes de 5^e primaire(B)/CM2(F), 2^e secondaire(B)/quatrième(F) et 4^e secondaire(B)/seconde(F). En 1997, la méthode d'échantillonnage était la même qu'en 2004 pour la Belgique, mais en France, l'échantillon était constitué d'individus nés en 1986, 1983 et 1980. Cette petite différence a conduit à sélectionner un sous-échantillon de l'ensemble des observations pour les comparaisons entre 1997 et 2004. Pour les analyses portant uniquement sur les données 2003-2004, les résultats sont basés sur l'ensemble des jeunes interrogés.

L'échantillon a respecté les proportions d'élèves inscrits selon leur filière et leur réseau d'enseignement.

Le mode d'administration de l'enquête a été légèrement différent en France et en Belgique : dans l'Aisne, le questionnaire était supervisé par un enseignant et les examens biométriques ont été réalisés par des infirmières ou des médecins scolaires, des infirmières libérales ou des médecins de l'observatoire régional de santé de Picardie. En Belgique, une équipe d'infirmières de l'observatoire de la santé du Hainaut, spécialisée dans les enquêtes, a supervisé le questionnaire et réalisé les examens biométriques. Dans le Hainaut, les prélèvements sanguins et les analyses biologiques ont été effectués par des laboratoires d'hôpitaux (Hôpital Ambroise Paré en 1997 et CHU Tivoli en 2004) et en France, par la Biobanque de Picardie. Des analyses croisées ont permis de valider les résultats.

La base totale pour les deux régions et les deux années comprend 12 721 individus et plusieurs centaines de variables.

Les résultats Aisne/Hainaut et leur comparaison sont présentés sous forme de fiches thématiques.

Aide à la lecture

Afin de permettre une lecture aisée des résultats, le choix de couleur a été conservé d'une illustration à l'autre : dégradé de bleu pour le département de l'Aisne, dégradé de vert pour la province du Hainaut. Lorsqu'une partie d'un paragraphe est consacrée à une seule entité géographique, le texte reprend la couleur de cette entité. Par ailleurs, la plupart des illustrations présente des découpages suivant trois âges. Il s'agit en réalité d'une moyenne de l'âge des élèves appartenant aux classes mentionnées ci-dessus.

Ce document a été imprimé à 200 exemplaires en novembre 2006 par l'OR2S
Il a été rédigé par Natacha Fouquet, Philippe Lorenzo et Alain Trugeon (OR2S)
et par Véronique Tellier (OSH).
Il a été mis en page par Sylvie Bonin et Anne Ducamp.

Observatoire régional de la santé et du social de Picardie

Siège social Faculté de médecine 3, rue des Louvels F-80036 Amiens cedex 1
Antenne de l'Aisne 116, rue Léon Nanquette F-02000 Laon

Tél : 33 3 22 82 77 24 Télécopie : 33 3 22 82 77 41 E-mail : info@or2s.fr
Tél : 33 3 23 79 08 55 Télécopie : 33 3 23 79 08 55 http://www.or2s.fr

Observatoire de la Santé du Hainaut

Siège social rue Saint Antoine, 1 B-7021 Havré

Tél : 32 65 87 96 00 Télécopie : 32 65 87 96 79 E-mail : observatoire.sante@hainaut.be